



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 19 août 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—

**Embargo russe : Stéphane LE FOLL prend acte de la décision du panel de l'OMC qui ouvre de nouvelles perspectives pour la filière porcine**

—

Un panel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a constaté ce jour que l'embargo sanitaire prononcé par les autorités russes, frappant la viande de porc européenne, n'était pas conforme aux règles du commerce international.

Stéphane Le Foll prend acte de cet arbitrage. Il appelle de ses vœux qu'il puisse se traduire rapidement par le rétablissement de nos relations commerciales avec la Russie dans un secteur qui représente un débouché économique important pour la France.


---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture